

Oullins-Pierre-Bénite

Grève à la station d'épuration : les boues usées s'entassent

Les agents de la station d'épuration de Pierre-Bénite sont en grève depuis une semaine. Ils s'opposent à la Métropole qui leur réduit drastiquement leurs primes en s'appuyant sur l'argument d'une harmonisation des salaires.

« Pas question de travailler pour 10 € le dimanche alors qu'on touchait 60 € auparavant ! », s'exclament les agents qui forment le piquet de grève. La révolte gronde : la déception se lit sur le visage de ceux qui travaillent dans des conditions dures pour épurer les eaux usées et pluviales et incinérer les boues.

De 400 à 1 200 € de moins par an

« Le conflit provient d'une obligation de 2019 qui impose une harmonisation des salaires et des indemnités pour le personnel avant 2024. Celle-ci a commencé par ceux qui travaillent en 3x8 et suivront les 2x8 puis les autres, explique Cyrille Poichot responsable CFDT sur le site. Au mois de décembre, le service voirie avait bloqué le tunnel de Fourvière, puis le service propreté avait arrêté l'incinérateur de Ger-



Le piquet de grève intersyndical devant la station d'épuration. Photo Jean-Paul Massonnat

land. Ces services métropolitains subissent les mêmes problèmes que nous. »

Les indemnités pour le travail de nuit ou de dimanche, ainsi que les primes pour travail insalubre, pénible ou dangereux n'étaient en effet pas identiques pour tous les services. La Métropole a proposé une nouvelle tarification et un lissage sur l'année qui ne tient pas compte du nombre de nuits ou de dimanches travaillés. Elle apparaît injuste aux agents et comme un nivellement par le bas. Les tarifs proposés sont refusés par l'intersyndicale ; les nuits qui étaient indemnisées à

24 € passent à 10 €, et les dimanches passent de 60 à 10 €.

La troisième station d'épuration de France est bloquée

La grève est bien suivie et la station qui traite les eaux pour un million d'équivalents habitants a fermé son incinérateur. Alors les boues et les graisses extraites des eaux s'entassent. De plus, il existe un surcroit de travail puisque sur 140 employés à la station, il manque 8 personnels au service technique, personne n'étant intéressé par ce recrutement. Pour re-

prendre l'activité, les travailleurs ne demandent pas d'augmentation mais de toucher au moins la même somme qu'auparavant sachant que les indemnités représentent 30 % de leurs revenus.

Contactée, la Métropole explique être « en discussion avec les représentants du personnel » de la station d'épuration. « Nous échangeons en continu afin d'assurer le maintien et la qualité du service sur la partie assainissement des eaux usées », précisent les services.

● De notre correspondant
Jean-Paul Massonnat

« Permettre une continuité de service »

Responsable depuis un an de la station d'épuration de Pierre-Bénite, Patrick Faivre explique : « Je suis obligé de faire tourner les installations. Nous ne pouvons pas rejeter dans le fleuve l'eau que nous collectons, sans la traiter. Nous devons préserver l'équilibre naturel. Pour permettre cette continuité de service, j'ai un pouvoir de désignation qui me permet d'affecter au moins deux personnes en permanence au traitement de l'eau. Par contre, le four incinérateur est à l'arrêt et les boues et les graisses s'entassent. Nous arrivons bientôt au maximum de stockage possible, je serai obligé de mettre en route une autre forme de traitement, sous forme d'épandage par exemple. » Patrick Faivre ajoute qu'il est « dans la gestion de la crise » : « pour les problèmes tarifaires et indemnitaire évoqués, ce n'est pas de mon ressort mais celui de la Métropole ».